|  |  |
| --- | --- |
| |  | | --- | | **RAPPORT DE L'HOSPITALIER INTERNATIONAL - 2023**    (ce rapport est transmis à tout les membres du Grand Prieuré de France et uniquement aux chefs de juridictions qui pourrons décider à leur tour de le diffuser aux membres de leur juridiction: Grand Prieuré d'Alsace,  Grand Bailliage de France,  Prieuré Notre Dame de France, Grand Bailliage de Boigny, Prévôté, Prieuré de Boigny, Prieuré d'Outremer) | |
| |  | | --- | | **Avant-propos du Grand Maître** | |
| |  | | --- | | En tant que Grand Maître de notre bien-aimé Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, c'est un privilège et un honneur de présenter notre Rapport Hospitalier International 2023. Une fois de plus, notre Grand Hospitalier a accompli un travail remarquable pour que ce rapport soit la première publication annuelle de notre Ordre. Il détaille les activités caritatives remarquablement variées, réalisées par nos juridictions à travers le monde. En 2023, notre Ordre a augmenté notablement la part monétaire de ses dons de 70,3 % et a offert un total de 68 019 heures de bénévolat.    Comme toujours, notre Ordre a continué à apporter un soutien traditionnel aux victimes de la lèpre dans différentes parties du monde. En outre, nos juridictions ont répondu à un large éventail d’autres besoins. D'importants dons philanthropiques et du temps de bénévoles a été consacré aux soins médicaux des enfants, aux soins palliatifs, à soutenir des personnes ayant des besoins spéciaux et des personnes handicapées, âgées et en phase terminale. Les membres ont également répondu aux besoins des familles et des communautés, tout en soutenant les programmes de secours d'urgence. Un soutien important a également été apporté au peuple ukrainien pour répondre à ses immenses besoins. Cela comprenait le soutien sur le terrain de plusieurs juridictions pour fournir aux hôpitaux ukrainiens les biens médicaux, les équipements et prothèses nécessaires, une assistance qui était absolument nécessaire.    Tout au long de l’année 2023, les membres de nos juridictions ont pris soin de nombreuses vies. Ce Rapport Hospitalier est le reflet des valeurs chrétiennes sur lesquelles l'Ordre de Saint-Lazare a été fondé. Comme les années précédentes, les membres de l’Ordre de Saint-Lazare ont relevé le défi d’accomplir une œuvre caritative exceptionnelle. Je tiens à remercier tous nos membres pour les efforts incroyables que le Rapport Hospitalier International de cette année illustre.    Vous avez bien servi l'Ordre.    *Atavis et Armis*  Francisco de Borbón Graf von Hardenberg  50ème Grand Maître | |
| |  | | --- | | **Préface du Grand Commandeur** | |
| |  | | --- | | « Je servirai ! »    En exprimant cet engagement, des individus deviennent membres d’une organisation ancienne : l’Ordre Militaire et Hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem.    Comme il est indiqué dans les Statuts de notre Ordre, pour être admis dans l'Ordre il faut afficher sa foi chrétienne, s’être engagé à exercer la charité, être un bénévole au niveau local, national ou international, ou s’être distingué au travers de ses contributions apportées à la société.    Chaque année, l'Ordre édite ce Rapport du Grand Hospitalier International, répertoriant de quelle façon les membres s’acquittent de leurs engagements, dans le temps, selon leur talent et leurs moyens, individuellement et collectivement ; comment nous accomplissons notre mission, dédiée au soin et à l'assistance des malades et des pauvres, ainsi qu'au soutien et à la défense de la foi chrétienne et des traditions et principes de la chevalerie chrétienne.    Ce rapport annuel doit être lu par nos membres d’une manière critique, nous fournissant un rappel concret de ce que nous et nos collègues accomplissons dans la poursuite de ces objectifs. C’est une manifestation publique de la façon dont nous vivons et faisons en sorte d’être à la hauteur de notre mission : sur une base laïque, consistant à assister, secourir et aider les pauvres, les malades et les affligés, en particulier ceux qui souffrent de la lèpre ou de maladies similaires, sans distinction de religion, de race, d'origine ou d'âge ; et sur une base spirituelle, consistant à promouvoir et maintenir les principes de la chevalerie chrétienne et les traditions de l'Ordre, et à suivre les enseignements du Christ, dans un esprit d'œcuménisme.    Nous sommes un Ordre international, avec des objectifs mondiaux, composé de juridictions nationales, avec diverses manières et moyens de répondre aux besoins mondiaux, nationaux et plus locaux, le tout dans la poursuite du service aux autres.    En lisant ce rapport, je suis sûr que vous serez frappé, tout comme moi, par la diversité des approches que nous adoptons pour aider ceux qui en ont besoin. Les exemples couvrent tout le spectre, depuis les réponses humanitaires à grande échelle, comme par le biais du Grand Prieuré Humanitaire d'Europe ; à aider les familles séparées de leurs proches incarcérés à se réunir pendant la période de Noël, en mettant à disposition des bus pour visiter les prisons, à travers la Grande Commanderie du Sud du Grand Prieuré d'Amérique ; pour fournir des secours essentiels et des fournitures médicales aux communautés d'Ukraine déchirée par la guerre, par des chevaliers et des compagnons individuels des juridictions d'Amérique, de République tchèque, d'Europe, d'Allemagne et des Pays-Bas.  Ce rapport nous élève et met en lumière le fait qu'il y a du bien dans ce monde : de bonnes personnes qui font de bonnes choses, avec, au travers et pour l'Ordre et l'humanité.  Tandis que vous découvrez les bonnes actions que les membres de notre Ordre ont accomplies, grâce à leur temps, leur talent et leurs capacités financières, j'espère que cela vous élèvera et vous procurera un sentiment de fierté mais aussi d'humilité de savoir ce que nous avons fait en 2023.  "Nous servirons !"  Nous honorons la vie de ceux que nous servons !    Contre Amiral Chevalier Kenneth Moritsugu GCLJ-J, GClrLJ, GCMLJ, GCrLJ  Grand Commandeur de l'Ordre | |
| |  | | --- | | **Introduction es-fonction de l’hospitalier**  **de l’Ordre de Saint Lazare** | |
| |  | | --- | | Tout au long de l’année 2023, les forces du mal ont continué de régner en maîtres sur le monde, détournant l’attention des personnes de bonne volonté de la souffrance quotidienne qui les entoure.    *Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les princes des ténèbres de ce monde, contre la méchanceté spirituelle dans les lieux célestes. Éphésiens 6:12*    Nous ne devrions pas permettre que les événements mondiaux dominent complètement notre perspective. Cela ne veut pas dire que nous devons ignorer les souffrances provoquées par les divers conflits et guerres en cours – des conflits qui entraînent sans aucun doute des souffrances injustifiées chez des innocents. Les guerres d’aujourd’hui ne se déroulent plus uniquement sur le champ de bataille, où les deux forces armées s’affrontent au corps à corps. Non, les guerres d’aujourd’hui se déroulent souvent à distance, dans un bureau confortable où un technicien gère simplement à distance les machines de guerre. Ces machines provoquent une destruction aveugle partout où elles frappent, tuant plus d’innocents que de véritables belligérants. Le sentiment de désespoir que de tels événements suscitent dans nos esprits et nos pensées ne doit cependant pas nous détourner de notre seul et unique objectif en tant que Lazarites : celui de soulager les souffrances des malades et de tous ceux qui sont dans le besoin.    *Ne vous laissez pas vaincre par le mal, mais surmontez le mal par le bien.*  *Romains 12:21*    En tant que croisés des temps modernes, nous sommes obligés de garder la foi et de nous efforcer de contribuer à mettre en valeur et à promouvoir l’esprit des enseignements de Jésus-Christ. Nous devons tenir compte de l’avertissement de saint Paul et maintenir nos pensées et nos actions sur le bon chemin.  Mais l’Esprit dit explicitement que plus tard, certains *abandonneront la foi et prêteront attention aux esprits trompeurs et aux doctrines démoniaques.*  *1 Timothée 4:1*    En tant qu'Ordre Chevaleresque de Charité, ne nous laissons pas distraire par les forces du mal, mais restons sensibles à la souffrance quotidienne qui nous entoure et, bien sûr, efforçons-nous de réduire la souffrance partout où nous le pouvons.    Professeur Chevalier Charles Savona-Ventura GCLJ  Grand Hospitalier | |
| |  | | --- | | **Aperçu général** | |
| |  | | --- | | Trente-cinq juridictions ont fourni un rapport hospitalier pour 2023.    • Grand Prieuré d'Amérique (comprend la délégation du Mexique)  • Grand Prieuré d'Australie  • Grand Bailliage d'Autriche (y compris le « Lazarus Volunteer » de Salzbourg)  • Autriche – Commanderie héréditaire de Saint Séverin  • Prieuré de Belgique  • Grand Prieuré au Canada  • Grand Bailliage de la République tchèque  • Grand Prieuré d'Angleterre et du Pays de Galles  • Grand Prieuré de Finlande  • Grand Prieuré de France (incluant le Grand Prieuré d'Alsace, le Grand Bailliage de France, le Prieuré Notre Dame de France et le Prieuré de Boigny)  • Grand Bailliage d'Allemagne (incluant la Commanderie Héréditaire de Rurich, la DLS – La Deutsche Lazarus Stiftung et le HDZ – Parrainage de dentistes allemands pour la lèpre et Zones en détresse)  • Grand Prieuré de Grèce  • Grand Prieuré de Hongrie  • Grand Prieuré d'Irlande  • Grand Prieuré d'Italie  • Prieuré du Liechtenstein  • Grand Prieuré des Îles Maltaises (incluant les organisations bénévoles affiliées : Ordo  Sancti Lazari Melitensis Fundatio et Fondation Raoul Follereau [Malte] – Ordre de  Charité)  • Malte – Grande Commanderie du Castellas  • Grand Bailliage des Pays-Bas  • Grand Prieuré de Nouvelle-Zélande  • Prieuré de Macédoine du Nord  • Prieuré de Norvège  • Grand Prieuré de Pologne  • Portugal – Commanderie héréditaire d'Arnhold Simoes  • Grand Bailliage d'Écosse  • Grand Bailliage de Sicile  • Grand Prieuré de Slovaquie  • Grand Bailliage d'Afrique du Sud  • Grand Prieuré d'Espagne (comprend la commanderie héréditaire d'El Acebuchar)  • Grand Prieuré de Suède  • Grand Bailliage de Suisse  • Prieuré du Zimbabwe  • Grand Bailliage international  • Grand Prieuré Humanitaire d'Europe (y compris les organisations humanitaires Lazarus en Pologne (LAZARUS Ermland-Maßuren) et en Allemagne (LAZARUS Hilfswerk (LHW)))    Sincères remerciements aux hospitaliers des juridictions et aux chefs de juridictions qui ont soumis leurs rapports dans les délais et ont utilisé le format demandé. Cela a véritablement facilité le processus de constitution du rapport international.  Tout au long de l'année 2023, les différentes juridictions ont fait des dons monétaires ou en nature pour un montant total de 28 424 447 € complétés par 68 019 heures de travail bénévole, soit l'équivalent de 680 190 € supplémentaires [les heures de travail bénévoles sont estimées à un taux standard de 10 € par heure]. La contribution hospitalière totale de 29 104 637 € se compare très favorablement au chiffre annoncé pour 2022 de 17 290 877 € [montrant une augmentation globale de 50,9 % de l'action philanthropique] confirmant que les juridictions et leurs organisations bénévoles se sont efforcées de maintenir leur élan caritatif. La majorité des dons [87,6%] provient des activités des organisations bénévoles relevant du Grand Prieuré Humanitaire d'Europe. En outre, les juridictions nationales et héréditaires ont contribué au total à hauteur de 3 589 637 € en dons monétaires, en nature et en heures de travail bénévoles – ce qui représente malheureusement une baisse de 12,2 % par rapport au chiffre de l’année dernière qui s’élevait à 4 053 957 €. | |
| |  | | --- | | **Financement/services répartis par catégorie de don** | |
| |  | | --- | | Le tableau ci-dessous montre la répartition de la valeur des services philanthropiques fournis par l'Ordre au niveau international selon les catégories d'activités caritatives. Il est évident que la plus grande partie des dons est destinée aux soins palliatifs ou aux personnes âgées et au soutien médical des personnes ayant des besoins particuliers, des malades et des personnes âgées. Une grande partie de ces dons provient de la contribution du Grand Prieuré Humanitaire d'Europe qui, en tant qu'organisation, cible spécifiquement cette partie de la communauté qu'elle dessert. En excluant la contribution du Grand Prieuré Humanitaire d'Europe, seulement 8,4% des contributions versées par les juridictions nationales et héréditaires ont ciblé ce groupe caritatif. En raison de la contribution très significative aux activités philanthropiques globales apportées par le Grand Prieuré Humanitaire d'Europe, il est important d'analyser séparément les dons effectués par les juridictions nationales car cela donne une image plus juste des préférences de dons philanthropiques de l'ordre. | |
| Messe et investitures dans l'église de Boigny |

|  |
| --- |
| Messe et investitures dans l'église de Boigny |
|  |
| |  | | --- | | Les objectifs philanthropiques fournis par l'Ordre mettent en veilleuse les dons pour le monde en développement car on constate que la plupart des dons bénéficient en 2023 à des personnes ou communautés nécessiteuses du monde développé, en ciblant des projets en Europe [47,2%], en Amérique du Nord [8,8%] et en Océanie [2,6%]. La plupart des dons caritatifs effectués par les juridictions nationales et héréditaires ciblent des œuvres caritatives au sein de leurs propres communautés. Environ 22,4 % de ces dons sont destinés aux « œuvres caritatives missionnaires » en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique Centrale et du Sud. Même si les cibles de ce soutien variaient, la plus grande partie [37,7 %] s’adressait aux victimes de la maladie de Hansen. | |
| |  | | --- | | **Victimes des conflits armés** | |
| |  | | --- | | Les médias internationaux nous ont fourni continuellement et avec insistence des détails sur la poursuite du conflit russo-ukrainien et, à la fin de l’année 2023, sur la guerre entre Israël et le Hamas. Ces deux conflits ont choqué le monde et lui ont fait prendre conscience qu'ils pouvaient avoir des conséquences mondiales et que tout conflit armé implique non seulement ceux qui sont directement engagés dans les combats, mais aussi des innocents. Les victimes non combattantes sont soumises à des situations à la fois intenables et dangereuses, leurs vies et leurs moyens de subsistance étant en jeu.  Au moment de la préparation de ce rapport, le nombre cumulé de victimes de ces deux conflits s'élève à plus de 220 000 pour le conflit russo-ukrainien [débuté en 2014] et à plus de 58 000 pour le conflit israélo-palestinien [débuté en 1948]. Si l’attention du monde a été particulièrement tournée vers ces deux conflits, il convient de noter que d’autres conflits sont également en cours, causant la mort et la souffrance de civils innocents. Outre les deux conflits mentionnés, cinq autres conflits persistants ont causé au moins 10 000 morts directes et violentes au cours de l'année civile écoulée : la guerre civile en Éthiopie, la guerre contre la drogue au Mexique, le conflit interne au Myanmar, l'insurrection dans la région du Maghreb et la guerre contre la drogue au Soudan. Quatorze autres conflits en cours ont causé au moins 1 000 victimes, mais moins de 10 000 morts violentes directes au cours de l'année civile écoulée[1]. Ces décès dus à la guerre ne sont que la pointe de l'iceberg des souffrances occasionnées par la guerre, représentant une perte incommensurable pour les familles et les victimes. Outre le traumatisme émotionnel ressenti par les familles concernées, ces décès entraînent des conséquences sociales et économiques importantes pour la communauté dans son ensemble. La destruction conséquente des maisons et des services de soutien expose la communauté au risque de décès indirects dus à la maladie, à la malnutrition et au manque de soins de santé.  L’Ordre a apporté, de manière limitée, un soutien aux victimes de ces conflits les plus évidents et les plus médiatisés. Suite à l’invasion de l’Ukraine par la Russie en février 2022, les différentes juridictions de l’Ordre se sont immédiatement mobilisées pour apporter leur soutien aux réfugiés ukrainiens. Ce soutien a été maintenu au cours de l’année 2023, notamment par le Grand Prieuré Humanitaire d’Europe.    [1] liste des conflits armés en cours. <https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_ongoing_armed_conflicts> | |
| Messe et investitures dans l'église de Boigny |
| |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | |  |  | | --- | --- | | |  | | --- | | Même si le fait d'être continuellement bombardés d’informations par les médias nous aide à rester à l'écoute de ce qui se passe dans le monde qui nous entoure, il existe un risque de « lassitude », ce qui entraînerait notre désensibilisation à l’encontre de ce que le conflit signifie réellement en termes de souffrance réelle. Nous devons, en tant qu’ordre international, maintenir l’élan et étendre nos efforts non seulement pour aider les victimes de la guerre, mais surtout pour aider à reconstruire les pays touchés lorsque le conflit s’est apaisé. | | | |  | | --- | | Standardisation des rapports | | | |  | | --- | | La préparation du rapport mondial a montré que la normalisation des rapports est essentielle pour garder une trace des efforts caritatifs et philanthropiques de l'ordre international et qu'une classification claire des activités philanthropiques doit être utilisée pour permettre d’effectuer des comparaisons annuelles précises. Le rapport annuel du Grand Hospitalier n'a pas pour objectif de rendre compte de toutes les activités menées par les différentes juridictions mais uniquement de celles qui sont liées d'une manière ou d'une autre à la charité et à la philanthropie.      La classification suivante a été adoptée :      *Programmes liés à la lèpre*  Cette catégorie inclut tout projet qui cible d'une manière ou d'une autre les victimes de la lèpre.    *Soins aux personnes âgées et soins palliatifs*  Cette catégorie inclut des projets soutenant les soins aux personnes âgées et aux malades en phase terminale, visant à apporter du confort et à promouvoir une meilleure qualité de vie aux individus.    *Soutien aux personnes ayant des besoins particuliers*  Cette catégorie identifie les projets visant à améliorer la vie et le bien-être des personnes ayant des besoins spéciaux, y compris celles souffrant de malformations physiques ou de problèmes de santé mentale.    *Aide médicale*  Cette catégorie inclut les projets soutenant la fourniture d'une aide médicale ou d'équipements spécialisés à des institutions ou à des individus. Cela peut également inclure le travail bénévole pour des services médicaux effectués dans la communauté.    *Aide à la protection de l'enfance et de la famille*  Cette catégorie inclut les projets ciblant les projets de soutien au bien-être de l'enfance et de la famille. Cela peut inclure un soutien aux orphelinats et autres institutions s'occupant des enfants, ainsi que des projets visant à améliorer la vie des familles de la communauté.    *Soutien communautaire*  Cette catégorie inclut des projets visant à soutenir la communauté en général ou des parties de la communauté. Les exemples peuvent inclure un soutien à la lutte contre la toxicomanie, le soutien aux victimes de viol, des campagnes alimentaires, un refuge pour les sans-abri, etc.    *Programmes de secours d’urgence*  Cette catégorie inclut les projets visant à soutenir les individus ou les communautés exposés à des catastrophes naturelles ou d’origine humaine.    *Education*  Cette catégorie inclut le soutien à la promotion de l’éducation. Il peut s’agir de bourses pour permettre aux individus de suivre des objectifs éducatifs, ou de dons monétaires ou en nature pour aider les établissements d’enseignement.    *Divers*  Cette catégorie inclut toute autre activité caritative ou philanthropique non couverte par les catégories précédentes. | | | |  | | --- | | Projets phares de l’Ordre International | | | |  | | --- | | Chaque année, les juridictions de l’Ordre sont sollicitées pour faire des dons volontaires au Fonds Hospitalier de l’Ordre afin de soutenir un projet phare pour l’ensemble de l’Ordre. Un projet phare est créé pour concentrer au niveau de l'Ordre international pour identifier un organisme de bienfaisance particulier que toutes les juridictions pourraient soutenir. Il est choisi à la majorité de toutes les juridictions. Il est donc essentiel que les différentes juridictions contribuent pour permettre à l’Ordre d’agir comme un organisme international unifié pour soutenir des projets caritatifs méritants. Malheureusement, peu de juridictions ont envoyé leur contribution 2023 au Fonds Grand Hospitalier, les dons ne s'élevant qu'à 4 152 €, ce qui signifie que seuls 830 membres ont effectivement contribué au projet. Lors de la réunion annuelle du GMC en novembre 2023, il a été décidé qu’un don de 5 $ US au Fonds Grand Hospitalier soit rendu obligatoire et incorporé dans la proportion d'oblation envoyée à la Grande Chancellerie. Ce fonds garantira que l'Ordre international dispose des ressources nécessaires pour maintenir sa seule et unique pertinence dans le monde d'aujourd'hui : la capacité de soutenir des projets caritatifs à l'échelle internationale.    Les projets phares soutenus en 2023 étaient les suivants :     * Soutien du travail humanitaire auprès des réfugiés ukrainiens réalisé par le Grand Bailliage de la République Tchèque [don de 1 000 € exceptionnel provenant des dons dédiés de 2022 envoyés par le Grand Prieuré de Finlande]. * Soutien apporté à l'Hôpital des Lépreux géré par le Dr R. Rousselot, Bubaneswar en Inde [don de 3 000 € exceptionnel provenant des dons dédiés de 2022 effectués par le Grand Prieuré de Finlande]. Des initiatives ont été prises pour doter plus étroitement la lutte contre la maladie de Hansen pour en faire l'une des principales cibles philanthropiques de l'Ordre – en revenant au rôle et à l'orientation d'origine de l'Ordre – sans bien sûr diminuer les autres activités philanthropiques que les diverses juridictions ont identifiées comme particulièrement importantes dans le monde d'aujourd'hui. Ces initiatives sont encouragées par :   + Un abonnement à InfoLep qui sert de service gratuit d'information sur la lèpre. Le bulletin mensuel sera distribué aux chefs de juridiction et mis à la disposition de toutes les parties intéressées au sein de la juridiction.   + Fournir à l'Association internationale de la lèpre un résumé du travail philanthropique de l'Ordre [passé et présent] en faveur des victimes de la maladie de Hansen. Cela devrait placer l'Ordre sur la carte internationale des organisations travaillant dans le domaine de la léprologie.     **FIN DE LA TRADUCTION DES 14 PREMIERES PAGES DU RAPPORT 2023** | | | |  | | --- | | REPRISE DES ŒUVRES CARITATIVES EFFECTUEES PAR LE GRAND PRIEURE DE FRANCE ET TOUTES LES JURIDICTIONS CONVENTIONNEES EN FRANCE: GRAND BAILLIAGE DE FRANCE, PRIEURE NOTRE DAME DE FRANCE, GRAND PRIEURE D’ALSACE, PRIEURE DE BOIGNY, PREVOTE, PRIEURE D'OUTREMER    NOTA :  1/Certaines juridictions n’ont toujours pas envoyé d’informations  2/ le rapport a mélangé les dons effectues par les uns ou les autres sans doute en application de MATTHIEU 6,3 : "*Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite* » | | | |  | | --- | | Programmes liés à la lèpre     * Don monétaire versé : 5 520 € * Heures de bénévolat données : 27 heures     Reversés à la Fondation Raoul Follereau qui continue de lutter « contre la lèpre et toutes les lèpres », comme l'ignorance et la pauvreté, qui tendent à conduire à l’exclusion.  Soins aux personnes âgées et soins palliatifs     * Don monétaire versé : 30 140 € * Heures de bénévolat données : 2 915 heures * Petites Sœurs des Pauvres : Donation pour aider à accompagner la fin de vie, soutien aux personnes âgées démunies, quel que soit leur culture ou leur religion : 1 000 €, 1 heure de bénévolat. * Personnes âgées ou handicapées : Fourniture de soins infirmiers à domicile, d'aide psychologique et de moyens de transport en cas de besoin : 25 020€ et 2 502 h de bénévolat * Souvenirs Français : Appui à la collecte annuelle de fonds par l’association des anciens combattants : 1120 € et 112 h de bénévolat * Soins de fin de vie : Accompagnement dans la mise en place d'un projet visant à améliorer les soins de fin de vie pour les personnes dans le besoin : 3 000 € et 300h de bénévolat   Soutien aux personnes ayant des besoins particuliers   * Don monétaire versé : 17 740 € * Heures de bénévolat données : 2 124 heures * Hôpitaux de Paris : Fourniture gratuite de consultations médicales et de soins en hypnothérapie dispensés par un professionnel membre dans les hôpitaux parisiens prenant en charge des patients cancéreux en phase terminale : 9500€ et 900h de bénévolat * Association les Bouchons d'amour : Aide à la collecte de bouchons de bouteilles en plastique pour le recyclage afin de générer des fonds pour aider à l'achat d'aides aux personnes handicapées : 12h de bénévolat * Personnes à mobilité physique réduite : Fourniture d'un accompagnement et d'une aide juridique. 764h de bénévolat * Association Soutien aux Blesses des Armées : Soutien à la marche sportive nationale en Forêt de Vincennes, destinée à soutenir les militaires blessés. 48h de bénévolat * France Dépression : Travail bénévole en assistance à la une ligne d'assistance psychologique et d’accompagnement et de prévention du risque de suicide. 400h de bénévolat.     Aide médicale   * Don monétaire versé : 35 385 € * Heures de bénévolat données : 288 heures * Hôpital Saint Nicolas de Lviv, Ukraine   + Don d'une table de réanimation infantile Babyroo TN300 de Drager en collaboration avec le Fonds de Dotation de l'Association Française des Œuvres de Saint-Lazare. Valeur : 21 141 € et 30h de bénévolat.   + Don de trois incubateurs pour prématurés et de 6 000 masques. Valeur : 7 500 € * Établissement Français du Sang et Hôtel National des Invalides : aide logistique pour la campagne de don de sang. 580 € et 48h de bénévolat * Amis d'gens – Centre Psychothérapeutique de Nancy : soutien à la collecte de matériel médical pour l'orphelinat La Providence de Lokossa au Bénin. 2 094 € et 3h de bénévolat * Centre Hospitalier de la ville de Narbonne : Fonds pour acheter un système informatique pour participer à la recherche sur la douleur : 2 000 €       Aide à la protection de l'enfance et de la famille     * Don monétaire versé : 20 310 € * Heures de bénévolat données : 231 heures * Réfugiés chrétiens d'Irak : Soutien aux réfugiés chrétiens irakiens pour les aider à achèter une voiture pour assurer la mobilité pour obtenir du travail : 300 € * Fondation Charles Aznavour du Haut-Karabagh, Arménie : Fourniture d’une aide alimentaire à 550 enfants réfugiés. 5 000 € * Association du Diocèse de Nice : Fourniture d’une aide financière aux enfants défavorisés, leur permettant de participer aux Journées mondiales de la jeunesse à Lisbonne. 3 000 € * Sœurs de la Province de Pommeraye, Madagascar : Apport d’une aide financière à la cantine qui fournit 19 000 repas. 3 700 € * Emmaüs France : Don de vêtements et de meubles à des familles précaires dans le besoin. 1 010 € et 6 000 € de matériel. 101h de bénévolat. * Familles monoparentales et femmes maltraitées : Aide pour trouver un logement sûr, un moyen de transport essentiel et des conseils juridiques si nécessaire.130 h de bénévolat   Soutien communautaire   * Don monétaire versé : 14 630 € * Heures de bénévolat données : 1 743 heures * Centre d’Accueil de Demandeurs d’Asile [CADA] : bénévoles pour gérer l'accueil, apporter un soutien psychologique, distribuer des vêtements et apporter une aide administrative. 50h de bénévolat. * Congrégation de l'Oratoire : Soutien financier à la Société de Vie Apostolique à des fins d'enseignement, de direction spirituelle, de prédication et d'apostolat liturgique. 1 000 €, 1h de bénévolat. * Paroisse Cathédrale de Nancy : Don de chocolats aux nécessiteux des paroisses de Nancy et Toul. 400, 2h de bénévolat. * Aide à l’Eglise en Détresse – Chrétiens Arméniens : Soutien financier à des projets liés à la communauté en Arménie. 1000€, 1h de bénévolat. * Abbaye du Mont Sainte Odile : Accompagnement pour aider à rénover | | | | | | |   …  [Message tronqué]  [Afficher l'intégralité du message](https://mail.google.com/mail/u/0?ui=2&ik=b1b2555291&view=lg&permmsgid=msg-f:1803488222173396328)   |  |  | | --- | --- | |  |  | |

|  |
| --- |
|  |